

C) Encadrement et suivi individuel de l'étudiant ou stagiaire inscrit en master MEEF, DU entrer / poursuivre / conforter / enrichir son entrée dans le métier

Master MEEF et DU EEF mention premier degré, second degré et encadrement éducatif

1ere année	Eléments hors maquette / étudiant	HTD / étudiant
	UE CNT	0,5
	Dossier UE4 et 5 2nd degré Master MEEF 2nd degré et encadrement éducatif,	1
	Projet mémoire UE3 Master MEEF 1 ^{er} degré	1
	Libre (définie par l'équipe pédagogique de parcours)	0,5

2ème année	HTD / étudiant - stagiaire						
	Eléments hors maquette	M2 fonctionnaire stagiaire	DU EEF - stagiaire				M2 étudiant – non fonctionnaire stagiaire
			Entrer	Poursuivre	Conforter	Enrichir	
	UE CNT	1	1				1
	Tuteur ESPE* Tutorat et suivi par le tuteur de professionnalisation	4***	4	4	4		
	Tutorat ESPE (tutorat et suivi par le tuteur de professionnalisation) et accompagnement de DPR					4	
	Directeur de mémoire ou directeur de dossier professionnel**	Direction de mémoire et soutenance (UE3 et 5)	Accompagnement du dossier professionnel réflexif				Direction de mémoire et soutenance (UE3 et 5)
		3	2	2	2		3
Visite supplémentaire (3eme visite)	1,5	1,5					
Visite dans le cadre du DAC/DAR	2	2					

* Est considéré comme tuteur ESPE tout formateur intervenant dans le Master MEEF ou DU EEF. A ce titre, les formateurs rattachés aux universités partenaires de l'ESPE sont également considérés comme tuteur ESPE.

** Tout formateur titulaire intervenant au sein des Masters MEEF a la possibilité d'encadrer des travaux de mémoire sous réserve de validation par le directeur de l'ESPE

*** A titre exceptionnel et dérogatoire, le forfait de 4 heures octroyé pour le tutorat peut être réparti en 2*2 HTD pour deux formateurs différents en cas d'absence prolongée du tuteur initial.

Master MEEF mention 1er degré parcours coopération internationale et enseignement scolaire

2eme année	Eléments hors maquette / étudiant	HTD / étudiant
	UE CNT	1
	Mémoire	3
	Suivi de stage	1

Master MEEF mention pratiques et ingénierie de la formation

1ère année	Encadrement et suivi individuel		HTD / étudiant				
			M1 2ESD	M1 POSEFI	M1 ECLA	M1 EDLF	M1 CLILLE
	Tuteur ESPE	Visites / suivi			2		1
		Projets de mémoire et / ou RAEP	1	2,5	3	2	1
	Dossier UE5 CLILLE						1

2ème année	Encadrement et suivi individuel		HTD / étudiant			
			M2 2ESD	M2 POSEFI	M2 ECLA	M2 EDLF
	Direction de mémoire et soutenance		3	5	3	3

Diplôme Inter-Universitaire « Apprendre par le jeu » (DIU APLJ)

Eléments hors maquettes /étudiants	HTD/étudiant
Mémoire	4

Formation continue

CAPPEI :

- 2 HTD au titre du suivi de mémoire
- 3 HTD au titre du suivi de stage – visites

Certification des FA et EMF

- 1 HTD de suivi RAEP pour l'admissibilité
- 1 HTD de suivi mémoire CAFFA / CAFIPEMF (non cumulable avec inscription en master, si étudiant se reporter au master)

B – BIS FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX MAÎTRES DE CONFERENCES DE L'ESPE LNF

Equivalences horaires

Tuteur	Forfait de 4hTD pour le tutorat par MCF stagiaire
Tuteur de stage	3 HTD / journée sur 4 jours maximum
Journée analyse de pratiques	6 hTD
Formation Moodle / GPI	3 hTD

E) spécificités du service des EMF au sein des formations de l'INSPE Lille HDF

Nature de l'intervention	Volume horaire
Intervention en pleine responsabilité	3 HTD comptabilisées pour 1 heure
Intervention en co-animation	1,5 HTD comptabilisées pour 1 heure
Suivi et tutorat du fonctionnaire stagiaire	6 HTD 4 x 1,5
Accueil d'un étudiant de licence UE préprofessionnalisation	3 HTD

Dans ces heures ne sont pas comptabilisées les heures de correction et de surveillance d'examen qui font partie intégrante des missions quand un formateur prend en charge un enseignement universitaire.